

20 AU 21 FÉVRIER 2024

# RAPPORT DE LA 4ÈME CONFÉRENCE SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE

RENFORCER LA GESTION DES  
FINANCES PUBLIQUES (GFP) POUR UN  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
DURABLE EN AFRIQUE FRANCOPHONE



IPSASB



ALGER (ALGÉRIE)



# INTRODUCTION

Le secteur public joue un rôle essentiel dans la définition du programme économique, social et politique d'un pays. Les responsables des gouvernements mettent fréquemment en place les réglementations qui régissent les activités des entreprises et des marchés. Par ailleurs, leurs dépenses, qu'elles soient allouées aux infrastructures, à l'éducation, à la santé, à la sécurité ou à d'autres secteurs, constituent la pierre angulaire de l'activité économique et ont un impact direct sur les moyens de subsistance des citoyens.

Il en découle que les dirigeants politiques d'un pays, en collaboration avec d'autres parties prenantes, doivent mettre en place des systèmes efficaces de gestion des finances publiques (GFP) visant à garantir l'utilisation efficace des ressources, à créer le niveau le plus élevé de transparence et de responsabilité et à soutenir le développement économique à long terme. Les pays dotés de systèmes de GFP solides, transparents et responsables sont généralement en mesure de fournir des services plus efficaces et plus équitables. La confiance entre le gouvernement et ses citoyens est également renforcée.

Depuis la tenue de la première conférence sur la GFP des pays francophones d'Afrique à Dakar (Sénégal) en 2015, les organisateurs ont continué à soutenir le dialogue sur les réformes de la GFP entre la profession comptable et les principales parties prenantes du secteur public en vue d'influencer un changement positif dans la gestion des ressources publiques au profit des citoyens d'Afrique. Pendant les événements qui ont été tenus par la suite en 2016 et 2022 à Antananarivo et Lomé respectivement, l'accent a été progressivement mis sur la mise en œuvre des engagements pris au cours des réunions précédentes.

La 4<sup>ème</sup> Conférence africaine sur la gestion des finances publiques s'est tenue à Alger (Algérie) les 20 et 21 février 2024. Sous le patronage de Son Excellence le Ministre des Finances de la République Populaire d'Algérie, en partenariat avec la Fédération Internationale des Comptables (IFAC) et le Conseil des Normes Comptables Internationales du Secteur Public (IPSASB), la Fédération Panafricaine des Comptables (PAFA) et la Fédération Internationale des Experts-comptables Francophones (FIDEF) ont organisé la conférence qui a été accueillie par l'Ordre National des Experts-comptables (CN-ONEC Algérie).



# OBJECTIF DE LA CONFÉRENCE

Sous le thème "Renforcer la gestion des finances publiques pour un développement économique durable en Afrique francophone", la conférence d'Algérie avait pour principal objectif de promouvoir la collaboration et le dialogue entre les parties prenantes de la région de l'Afrique francophone afin d'améliorer la gestion des finances publiques (GFP) pour un développement économique durable. L'accent a été mis sur le suivi des progrès réalisés depuis la réunion de Lomé en 2022 et sur la formulation d'une stratégie solide visant à accélérer les actions convenues afin d'obtenir des résultats percutants. Le programme de la conférence est inclus dans l'annexe 1 ci-dessous.

## PARTICIPANTS

La conférence sur la GFP en Algérie a été couronnée de grand succès et a attiré plus de 200 délégués venus de 25 pays de la région de l'Afrique francophone. Les dirigeants des cours des comptes, les inspecteurs généraux de l'État et des finances, les contrôleurs financiers principaux, les contrôleurs généraux des services de l'État, les membres des comités des comptes publics, les dirigeants des organisations de comptables professionnels et les représentants des partenaires de développement, entre autres parties prenantes, étaient présents.



# DOMAINES THÉMATIQUES COUVERTS

La conférence a couvert six principaux domaines thématiques, dont les sujets et les intervenants ont été soigneusement sélectionnés. Chacun de ces domaines aborde des aspects essentiels de la gestion des finances publiques pour un développement économique durable conformément aux résultats de la conférence de Lomé. Les domaines thématiques couverts sont les suivants :

1

## **Les organisations comptables professionnelles (OCP) collaborent avec le secteur public en vue d'obtenir des résultats rapides**

Les OCP jouent un rôle essentiel dans la configuration du paysage financier des pays dans lesquels elles sont établies. Les débats se sont concentrés sur l'exploration des moyens par lesquels les OCP peuvent collaborer activement avec le secteur public en tant que conseillers fiables afin d'obtenir des résultats rapides et tangibles.

2

## **La lutte contre les flux financiers illicites et le blanchiment d'argent, y compris la corruption**

La lutte contre les flux financiers illicites, le blanchiment d'argent et la corruption est primordiale car elle permet de garantir l'intégrité des finances publiques et de favoriser le développement durable. Les débats menés dans le cadre de cette session ont porté sur le rôle des pratiques de gestion des finances publiques (GFP) dans la détection et la prévention de ces activités illicites. Les participants ont échangé leurs points de vue sur le renforcement des cadres réglementaires, la mise en œuvre de mécanismes de contrôle efficaces et la promotion de la transparence nécessaires à la lutte contre la criminalité financière.

3

## **Le renforcement de la gestion des finances publiques en Afrique : Renforcement des capacités de collaboration en vue d'améliorer la prestation de services**

Le renforcement des capacités constitue le fondement d'une GFP efficace. Ce segment s'est concentré sur les efforts de collaboration visant à mettre en place une main-d'œuvre qualifiée et compétente au service de l'écosystème de GFP du secteur public afin de garantir l'amélioration de la prestation de services. En partageant les meilleures pratiques, les expériences et les ressources, l'objectif serait de créer un cadre de personnes qualifiées capables de naviguer dans les complexités de la gestion des finances publiques.

4

## **Mieux faire entendre la voix de l'Afrique dans les activités de normalisation internationale - Consultation sur la stratégie 2024 - 2028 de l'IPSASB**

Une participation proactive à la mise en place de normes internationales est une condition préalable à l'adoption de ces normes par l'Afrique. Au cours de la session, les participants ont mené un dialogue guidé sur la stratégie de l'IPSASB pour 2024 - 2028, garantissant ainsi que la stratégie finale prenne en compte les défis à relever et les besoins uniques de l'Afrique.

5

## **L'établissement des rapports sur le développement durable dans le secteur public**

L'intégration de l'établissement de rapports sur la durabilité dans la gestion financière du secteur public est indispensable à la promotion de la transparence, de la responsabilité et de la gestion de l'environnement. La session a exploré l'importance croissante de l'établissement de rapports sur la durabilité et ses implications sur les entités du secteur public. En adoptant des pratiques durables et en divulguant des informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) pertinentes, les gouvernements peuvent renforcer leur crédibilité, instaurer la confiance avec les parties prenantes et contribuer à la réalisation d'objectifs socio-environnementaux à long terme.

6

## **Le renforcement de la responsabilisation du secteur public par le biais de la comptabilité d'exercice**

La comptabilité d'exercice joue un rôle important dans l'amélioration de la responsabilité et de la prise de décision au sein du secteur public. En adoptant les normes de comptabilité d'exercice, les gouvernements peuvent fournir des informations financières plus précises et plus complètes, ce qui permet aux parties prenantes d'évaluer les performances, d'allouer les ressources de manière efficace et de tenir les fonctionnaires responsables de leur gestion des fonds publics. La session a permis aux participants de délibérer sur les défis à relever et les possibilités offertes par la comptabilité d'exercice et d'explorer des stratégies visant à accélérer son adoption et sa mise en œuvre en Afrique francophone.



# PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS DE LA CONFÉRENCE

À l'issue de ces deux journées, plusieurs recommandations ont été formulées et des mesures concrètes ont été identifiées à l'intention des principales parties prenantes en Afrique francophone. Les principales recommandations sont présentées ci-dessous :

a.

**Accélérer l'adoption et la mise en œuvre du Cadre de concertation avec le secteur public de la PAFA, en relation avec la FIDEF, à l'intention des OCP dans les pays francophones d'Afrique**

Le cadre de collaboration avec le secteur public est actuellement mis en œuvre en Algérie, au Burkina Faso, au Togo et en Tunisie. Les participants ont convenu de faire progresser la mise en œuvre du cadre dans la région afin de faciliter l'implication active des OCP dans les initiatives du secteur public. Il est recommandé que le cadre soit adopté par tous les pays participants et que les OCP de même que les principaux représentants du secteur public prennent les mesures nécessaires à sa mise en œuvre réussie.

b.

**Accélérer l'adoption et la mise en œuvre des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice**

Peu d'informations sont disponibles sur l'adoption et la mise en œuvre des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice, telles qu'elles apparaissent dans l'Indice international de responsabilité financière du secteur public de l'IFAC. Les participants ont convenu de l'urgence d'accélérer l'adoption et la mise en œuvre des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice en Afrique francophone, afin d'aligner les pratiques financières sur les normes internationales. Il est recommandé que les principales parties prenantes collaborent efficacement de manière à faciliter l'adoption et la mise en œuvre des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice.



**c.**

### **Accélérer le soutien à la mise en œuvre des normes IPSAS**

La PAFA a élaboré une ligne directrice ([feuille de route pour la mise en œuvre des normes IPSAS en Afrique](#)) permettant aux OCP d'apporter le soutien technique nécessaire aux gouvernements qui s'attendent déjà ou sont sur le point de se lancer dans un processus de mise en œuvre des normes IPSAS. Les participants ont convenu qu'il était nécessaire d'adopter une approche personnalisée dans le cadre de la fourniture d'un soutien afin de répondre aux circonstances spécifiques de chaque pays. Par conséquent, il est recommandé de créer un centre d'excellence à la PAFA en relation avec la FIDEF, qui servirait de plaque tournante d'échange de connaissances et de renforcement des capacités sur les différents aspects de la gestion des finances publiques.

**d.**

### **Établir une collaboration étroite avec les décideurs politiques de manière à influencer les réformes de la gestion des finances publiques**

L'implication de la profession comptable dans la GFP est à la fois une occasion et une responsabilité d'intérêt public. Toutefois, dans de nombreux pays, les OCP ne disposent pas encore de mécanismes appropriés leur permettant de collaborer avec les principaux représentants du secteur public. Dans le but d'obtenir un large soutien et d'accélérer les réformes de la GFP, les participants ont convenu de la nécessité d'établir des collaborations étroites entre les principales parties prenantes de l'écosystème de la comptabilité et de l'audit du secteur public au niveau national et régional. Il est recommandé que, grâce à leur grande expertise et à leur connaissance du sujet, les OCP se positionnent comme des conseillers fiables auprès des décideurs politiques afin d'influencer les réformes de la gestion des finances publiques en Afrique francophone.

**e.**

### **Faire avancer les projets de l'IPSASB sur l'établissement de rapports de durabilité et les ressources naturelles**

L'IPSASB joue un rôle de premier plan dans l'élaboration des normes internationales d'information sur la durabilité du secteur public. L'IPSASB a également publié un document de consultation sur les ressources naturelles, et un exposé-sondage est prévu pour la fin de l'année 2024. Les participants ont convenu que les normes sont essentielles au développement économique de l'Afrique, à la durabilité de l'environnement et à l'intégration dans la communauté mondiale. En adoptant ces normes, les nations africaines peuvent améliorer la transparence, attirer les investissements et garantir une gestion responsable de leurs richesses naturelles au profit des générations actuelles et futures. Par conséquent, il est recommandé aux parties prenantes de la région de participer activement à l'élaboration des normes en répondant aux exposés-sondages et aux autres appels lancés par l'IPSASB.

**f.**

### **Mise à jour de l'indice international de responsabilité financière du secteur public de l'IFAC**

Environ 40 % des juridictions de la région de l'Afrique francophone sont incluses dans l'[indice international de responsabilité financière du secteur public de l'IFAC](#). Les participants ont convenu de faciliter activement la mise à jour de l'indice, renforçant ainsi l'engagement de l'Afrique francophone envers les normes internationales qui soutiennent la responsabilité financière. Il est recommandé que la PAFA et la FIDEF entreprenne une enquête de sorte à établir l'état de la situation en ce qui concerne les cadres d'établissement de rapports du secteur public applicables à travers le continent afin d'éclairer les décisions politiques futures.



# PASSER DE L'ENGAGEMENT À L'ACTION : PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Il est important que des actions soient entreprises de manière à mettre en œuvre les recommandations proposées afin de maintenir l'élan et de veiller à ce que les parties prenantes concernées soient impliquées de manière adéquate. Le plan ci-dessous vise à atteindre cet objectif.

1.	Principales recommandations	Parties prenantes responsables et concernées	Mesures à prendre	Délais	Indicateur de réussite
	<p>Accélérer l'adoption et la mise en œuvre du cadre de concertation de la PAFA en relation avec la FIDEF avec le secteur public à l'intention des OCP dans les pays francophones</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PAFA</li> <li>• FIDEF</li> <li>• OCP chargés de la mise en œuvre</li> <li>• Comités de pilotage nationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chaque OCP chargé de la mise en œuvre doit mettre en place un comité de pilotage national composé de représentants clés du secteur public.</li> <li>✓ L'OCP doit piloter le développement et la mise en œuvre d'un plan d'action permettant une collaboration efficace avec les différentes parties prenantes du secteur public.</li> <li>✓ La PAFA et la FIDEF organisera des réunions mensuelles virtuelles, organisées par vidéoconférence, avec chaque OCP chargé de la mise en œuvre, dans le but de guider et de conseiller sur la mise en œuvre du cadre et de suivre les progrès accomplis.</li> <li>✓ La PAFA et la FIDEF organisera des réunions trimestrielles, organisées par vidéoconférence, à l'intention des OCP chargés de la mise en œuvre, afin de partager leurs expériences.</li> <li>✓ La PAFA et la FIDEF organisera des réunions semestrielles, organisées par vidéoconférence, à l'intention de tous les comités de pilotage nationaux, afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre de la PFM Africa.</li> </ul>	<p>Mensuel, à partir d'avril 2024</p> <p>Trimestrielle, à partir du troisième trimestre 2024</p> <p>Septembre 2024 Mars 2025 Septembre 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Au moins quatre OCP mettent activement en œuvre le cadre.</li> <li>✓ Comités de pilotage nationaux mis en place</li> <li>✓ Réunions mensuelles virtuelles organisées, par vidéoconférence, actions notées et suivi des progrès réalisés.</li> <li>✓ Réunions trimestrielles virtuelles organisées, par vidéoconférence, et auxquelles participent au moins 75 % des OCP chargés de la mise en œuvre ; partage d'expérience</li> <li>✓ Réunions semestrielles virtuelles organisées, par vidéoconférence, et auxquelles participent au moins 75 % des comités de pilotage nationaux.</li> </ul>

## 2.

### Principales recommandations

Accélérer l'adoption et la mise en œuvre des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice

### Parties prenantes responsables et concernées

- Groupements économiques régionaux (GER)
- Ministères des finances
- Cours des comptes
- Parlement/Comités des comptes publics
- OCP
- Organismes nationaux de normalisation
- Partenaires de développement et donateurs
- PAFA
- FIDEF

### Mesures à prendre

- ✓ La PAFA et la FIDEF doit entreprendre des actions de plaidoyer et de sensibilisation de manière à susciter la prise de conscience nécessaire.
- ✓ Les OCP doivent mener des consultations nationales avec les parties prenantes.
- ✓ Le parlement/les GER doivent promulguer la législation nécessaire.
- ✓ Les ministères des finances doivent mettre en place un comité de pilotage chargé de la mise en œuvre des normes IPSAS.
- ✓ Les ministères des finances doivent mettre en place l'infrastructure nécessaire à la gestion des finances publiques.
- ✓ Les OCP doivent renforcer les capacités nécessaires à l'avancement de cette réforme.

### Délais

Progrès considérables avant février 2026

### Indicateur de réussite

- ✓ Au moins 4 pays poursuivent activement cette réforme Pour chacun de ces pays :
- ✓ Manifestations de sensibilisation organisées
- ✓ Législation pertinente adoptée / en cours d'élaboration
- ✓ Création d'un comité de pilotage chargé de la mise en œuvre des normes IPSAS
- ✓ Stratégie nationale de mise en œuvre élaborée / en cours d'élaboration
- ✓ Initiatives de renforcement des capacités en cours



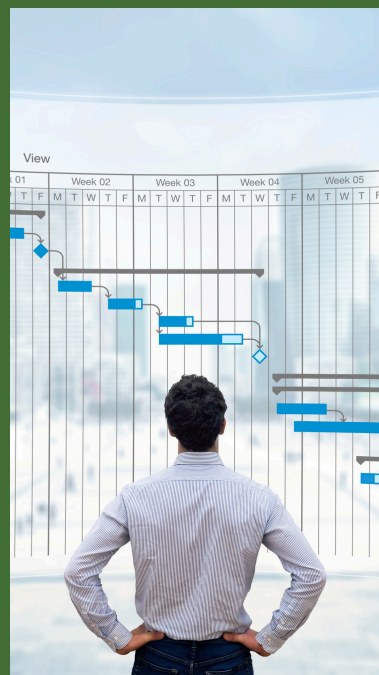
3.	Principales recommandations	Parties prenantes responsables et concernées	Mesures à prendre	Délais	Indicateur de réussite
	<p>Accélérer le soutien à la mise en œuvre des normes IPSAS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OCP</li> <li>• PAFA</li> <li>• FIDEF</li> <li>• IFAC</li> <li>• IPSASB</li> <li>• Partenaires de développement et donateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les OCP, en collaboration avec les principaux représentants des parties prenantes du secteur public, organisent des formations sur les normes IPSAS</li> <li>✓ La PAFA, la FIDEF, l'IFAC et l'IPSASB doivent sensibiliser aux outils d'aide à la mise en œuvre des normes IPSAS et faciliter l'accès à ces outils.</li> <li>✓ La FIDEF et l'IFAC soutiendront la traduction en français des outils d'aide à la mise en œuvre des normes IPSAS.</li> <li>✓ La PAFA doit mettre en place un centre d'excellence chargé d'apporter un soutien sur les différents aspects de la gestion des finances publiques.</li> </ul>	<p>Progrès considérables avant février 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organisation d'au moins une formation sur les normes IPSAS par an.</li> <li>✓ Le soutien à la mise en œuvre des normes IPSAS est rendu public, disponible et accessible.</li> <li>✓ Traduction en français de l'aide à la mise en œuvre des normes IPSAS.</li> </ul>

4.	Principales recommandations	Parties prenantes responsables et concernées	Mesures à prendre	Délais	Indicateur de réussite
	<p>Établir une collaboration étroite avec les décideurs politiques de manière à influencer les réformes de la gestion des finances publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OCP</li> <li>• Ministères des finances</li> <li>• Cours des comptes</li> <li>• Comités des comptes publics</li> <li>• Groupements économiques régionaux</li> <li>• Partenaires de développement et donateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La PAFA et la FIDEF organise et tient des réunions de suivi, organisées par vidéoconférence, tous les six mois jusqu'à la prochaine conférence, afin de maintenir l'élan.</li> <li>✓ Les 4 pays pilotes qui mettent en œuvre le cadre de collaboration avec le secteur public incluent dans leur stratégie un plan clair de collaboration avec les parties prenantes du secteur public.</li> </ul>	<p>Progrès considérables avant février 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Deux réunions par an, organisées par vidéoconférence, réunissent toutes les parties prenantes concernées.</li> <li>✓ Etablissement de rapports positifs sur l'état d'avancement des travaux au cours des réunions mensuelles, trimestrielles et semestrielles.</li> </ul>

5.	Principales recommandations	Parties prenantes responsables et concernées	Mesures à prendre	Délais	Indicateur de réussite
	Faire avancer les projets de l'IPSAS sur les rapports de durabilité et les ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PAFA</li> <li>• FIDEF</li> <li>• IPSASB</li> <li>• Ministères des finances</li> <li>• OCP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La PAFA et la FIDEF, et la FIDEF, avec le concours de l'IPSASB et en collaboration avec les OCP, ont facilité la contribution nationale aux consultations publiques de l'IPSASB concernant l'établissement de rapports sur la durabilité et les ressources naturelles.</li> </ul>	Déc 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organisation de webinaires de sensibilisation (auxquels ont participé au moins 50 % des pays francophones membres de la PAFA/FIDEF).</li> <li>✓ Des tables rondes ont été organisées, par vidéoconférence, dans le but de recueillir des informations (au moins 50 % des pays francophones membres de la PAFA/FIDEF ont participé à ces tables rondes).</li> <li>✓ Au moins 50 % des pays francophones membres de la PAFA/FIDEF ont répondu aux consultations publiques de l'IPSASB ou ont contribué à la réponse de la PAFA.</li> </ul>

6.	Principales recommandations	Parties prenantes responsables et concernées	Mesures à prendre	Délais	Indicateur de réussite
	Mise à jour de l'indice international IFAC/IPSASB de responsabilité financière du secteur public.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OCP</li> <li>• Ministères des finances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les OCP doivent faciliter de manière proactive les réponses aux enquêtes visant à mettre à jour l'indice.</li> </ul>	Décembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réponses de 66% des pays francophones membres de la PAFA/FIDEF</li> </ul>





# CONCLUSION

PFM Africa a fourni une plateforme de discussions solides et d'efforts de collaboration pour renforcer la GFP en Afrique francophone. Les recommandations formulées servent de feuille de route à la mise en œuvre d'actions concrètes et mesurables au cours des deux prochaines années, qui contribueront au développement économique durable par le biais d'une meilleure gestion des finances publiques. Les résultats de cette conférence devraient avoir des répercussions sur les politiques et les pratiques des pays participants, favorisant ainsi les changements positifs et le progrès en Afrique francophone.

# APERÇU GÉNÉRAL DU PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

Délai	Première journée	Organisations concernées — d'où proviennent les intervenants / conférenciers
<b>JOUR 1</b>		
09:00 – 10:30	<b>Allocution d'ouverture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>OCP Algérie</li> <li>Fédération Panafricaine des Comptables</li> <li>Fédération Internationale des Comptables</li> <li>Fédération Internationale des Comptables et Commissaires aux Comptes Francophones</li> <li>Banque mondiale</li> <li>Ministère des Finances de l'Algérie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Abdelkrim Bouhouche, Président, OCP Algérie</li> <li>S.E. Abdelaziz Fayed, Ministre des Finances, Algérie</li> <li>Walid ben Salah, Vice. Président, PAFA</li> <li>Darlene, Nzorubara, Directrice, IFAC</li> <li>Mamour Fall, Délégué Général, FIDEF</li> <li>Saidou Diop, responsable du secteur public, Banque mondiale</li> </ul>
10:30 – 11:00	Pause-café	
<b>THÈME 1: LES ORGANISATIONS COMPTABLES PROFESSIONNELLES (OCP) COLLABORENT AVEC LE SECTEUR PUBLIC EN VUE D'OBTENIR DES RÉSULTATS RAPIDES</b>		
11:00 – 12:30	<b>Cadre de concertation avec le secteur public à l'intention des OCP dans les pays francophones</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aperçu général du cadre de collaboration</li> <li>Approche pratique de la mise en œuvre du cadre de collaboration               <ol style="list-style-type: none"> <li>Des OCP pilotes présentant leur approche de la collaboration avec le secteur public à l'aide du cadre de collaboration.</li> <li>L'expérience des acteurs du secteur public en matière de collaboration avec les OCP.</li> <li>Possibilités et défis liés à l'utilisation du cadre de collaboration, prochaines étapes, qui répondra à l'appel, possibilités de collaboration ?</li> </ol> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nicodeme Adzra, Membre PFM TAG, PAFA - Modérateur</li> <li>Abdelkrim Bouhouche, Président, OCP Algérie</li> <li>Yacouba Traore, Président ONECCA, Burkina Faso</li> <li>Agodio Nubukpo Fafavi, Président, OCP Togo</li> <li>Anis Wahabi, OCP, Tunisie</li> <li>Gbane Abou, Vice-président, AAAG</li> </ul> <p>Débats avec les participants</p>
12:30 – 13:30	Pause- déjeuner	
13:30 – 15:00	<b>Lutte contre les flux financiers illicites et le blanchiment d'argent, y compris la corruption</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre les FFI en Afrique : Tendances et impact</li> <li>Rôle des OCP dans le cadre des efforts déployés en matière de lutte contre le blanchiment d'argent</li> <li>Rôle du pouvoir législatif dans la lutte contre la corruption et les crimes économiques</li> <li>Études de cas et réussites d'OCP sélectionnées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Yawo Djidotor, Vice-président - FIDEF - Modérateur</li> <li>Yacouba Traore, Président de l'ONECCA Burkina Faso</li> <li>Darlene Nzorubara, directrice, IFAC</li> <li>Issouf Traore, AFROPAC</li> <li>Salem Sam, OCP Algérie</li> <li>Mor Dieng, Président, OCP Sénégal,</li> <li>Patrick Gamassa, Président, OCP République du Congo</li> </ul>
15:00 – 15:30	Pause-café	

Délai	Première journée	Organisations concernées — d'où proviennent les intervenants / conférenciers
-------	------------------	--

## THÈME 2: RENFORCEMENT DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN AFRIQUE : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE COLLABORATION EN VUE D'AMÉLIORER LA PRESTATION DE SERVICES

15:30 – 16:30	<p><b>Synergies dans le renforcement de la GFP pour le développement économique : Collaboration entre les OCP et les groupements économiques régionaux et interrégionaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Groupements économiques régionaux et priorités de la GFP</li> <li>Harmonisation des normes et pratiques en matière de GFP</li> <li>Études de cas d'initiatives de collaboration successives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Admire Ndurunduru - Directeur, PAFA - Modérateur</li> <li>Gbane Abdou, Vice-président, AAAG</li> <li>Saidou Diop, Responsable du secteur public, Banque mondiale</li> </ul>
16:30 – 17:30	<p><b>Initiative pour la professionnalisation en Afrique (API)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aperçu général des programmes de l'API</li> <li>Feuille de route de la mise en œuvre du programme d'apprentissage accéléré de l'API au Burkina Faso</li> <li>Efforts déployés par les partenaires de développement afin de renforcer les capacités comptables du secteur public - Partenariat IFAC-GAVI-Fonds mondial-USAID</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Walid Ben Salah, Vice-président, PAFA - Modérateur</li> <li>Neo Hlatshwayo, Directeur, API</li> <li>Alta Prinsloo, PDG, PAFA</li> <li>Legma Jules, Coordinateur, ONECCA Burkina Faso</li> <li>Darlene Nzorubara, Directrice, IFAC</li> </ul>

## JOUR 2

## THÈME 3: MIEUX FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE L'AFRIQUE DANS LES ACTIVITÉS DE NORMALISATION INTERNATIONALE - CONSULTATION SUR LA STRATÉGIE 2024 - 2028 DE L'IPSASB

09:00 – 09:15	<p><b>Introduction et aperçu général de l'événement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Allocution d'accueil et d'ouverture</li> <li>Aperçu général de la table ronde</li> <li>Présentation des membres et du personnel de l'IPSASB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Abdelkrim Bouhouche, Président, OCP Algérie</li> <li>Admire Ndurunduru, Directeur, PAFA</li> <li>Mamour Fall, Délégué Général, FIDEF</li> <li>Yacouba Traore, Membre de l'IPSASB</li> </ul>
09:15 – 09:35	<p><b>Objectif et principaux domaines d'intérêt</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation de l'objectif stratégique proposé et des principaux domaines d'intérêt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dave Warren, Administrateur à l'IPSASB</li> </ul>
09:35 – 10:00	<p><b>Table-ronde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif stratégique</li> <li>Principaux domaines d'intervention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Table-ronde</li> </ul>
10:00 – 10:15	<p><b>Etablissement de rapport et commentaires via Slido</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dave Warren, Administrateur à l'IPSASB</li> </ul>
10:15 – 10:45	<p><b>Pause-café</b></p>	

Délai	Première journée	Organisations concernées — d'où proviennent les intervenants / conférenciers
10:45 – 11:05	<b>Recherche et maintenance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du groupe de révision et d'interprétation après mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fabienne Colignon, Présidente du CAG de l'IPSASB</li> </ul>
11:05 – 11:30	<b>Table-ronde</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif de la recherche et de la maintenance</li> <li>Les participants ont identifié les défis posés par les IPSAS : <ul style="list-style-type: none"> <li>Difficultés sur le plan des principes (examen postérieur à la mise en œuvre)</li> <li>Difficultés liées à l'application (groupe d'interprétation)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Table-ronde</li> </ul>
11:30 – 12:00	<b>Etablissement de rapport et commentaires via Slido</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Partage d'informations et commentaires à l'IPSASB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fabienne Colignon, Présidente du CAG de l'IPSASB</li> </ul>
12:00 – 13:00	<b>Pause- déjeuner</b>	
<b>THÈME 4: ETABLISSEMENT DE RAPPORTS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE SECTEUR PUBLIC</b>		
13:00 – 14:30	<b>Faire progresser l'établissement de rapports sur le développement durable dans le secteur public</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aperçu général du projet de l'IPSASB sur l'établissement d'informations relatives au climat</li> <li>Présentation du programme de travail sur le développement durable et du processus d'élaboration des normes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dave Warren, Administrateur à l'IPSASB</li> </ul>
14:30 – 15:00	<b>Table-ronde</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comment inciter les entités du secteur public à appliquer les normes d'établissement de rapports sur le développement durable ?</li> <li>Quels sont les défis liés à la mise en œuvre dans le secteur public ?</li> <li>Quels sont les principaux projets du secteur public ?</li> <li>Quels sont les points de vue concernant l'établissement de rapports sur les informations relatives au climat dans la région ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Table-ronde</li> </ul>
15:00 – 15:30	<b>Rapport et commentaires via Slido</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Partage d'informations et commentaires à l'IPSASB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dave Warren, Administrateur à l'IPSASB</li> </ul>
15:30 – 16:00	<b>Pause-café</b>	



## THÈME 5: RENFORCER LA RESPONSABILISATION DU SECTEUR PUBLIC PAR LE BIAIS DE LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

Délai	Première journée	Organisations concernées — d'où proviennent les intervenants / conférenciers
<b>16:00 – 16:45</b>	<b>Indice de responsabilité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aperçu général de l'indice de responsabilité régional, mis à jour en fonction des réponses des participants.</li> <li>• Introduction à l'indice de responsabilité ICAN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Admire Ndurunduru - Directeur, PAFA - Modérateur</li> <li>• Dave Warren, Administrateur à l'IPSASB</li> <li>• Oladele. N. Oladipo, Membre du Conseil, ICAN</li> </ul>
<b>16:45 -17:00</b>	<b>Points forts de la table ronde de l'IPSASB et clôture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en évidence par l'IPSASB des points clés des commentaires et débat sur les prochaines étapes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Admire Ndurunduru - Directeur, PAFA - Modérateur</li> <li>• Yacouba Traore, Membre de l'IPSASB</li> <li>• Admire Ndurunduru, Directeur, PAFA</li> <li>• Mamour Fall, Délégué Général, FIDEF</li> </ul>
<b>17:00 – 17:30</b>	<b>Résumé, prochaines étapes et clôture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Yacouba Traore, Président du groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique, PAFA</li> </ul>

# CONTACTEZ-NOUS



SAIPA House

Howick Close

Waterfall Park, Vorna Valley

Midrand, 1685

Tel: +27 (0) 10 822 7542; +254 721 652 214

Email: [info@pafa.org.za](mailto:info@pafa.org.za)

PAFA website: <https://pafa.org.za/>



FEDERATION INTERNATIONALE DES EXPERTS COMPTABLES  
ET COMMISSAIRES AUX COMPTES FRANCOPHONES

200-216, Rue Raymond Losserand - 75014 PARIS

Téléphone : +33 1 44 15 62 95 / +33 6 45 17 06 50 / +221 77 639 12 64

SIRET : 789 877 578 00011 - RNA : W751060308

Site Internet : [www.fidef.org](http://www.fidef.org)

